

REVISION N° 2
Approbation - 2019

DECINES-CHARPIEU

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES C.5.1.1



C.5.1.1 Informations complémentaires

Décines-Charpieu

En ce qui concerne **DECINES CHARPIEU** ces ouvrages sont :

- **TCM** : Relatifs à l'établissement de télécommandes liées aux canalisations électriques EDF à haute tension.

- 2 Lignes TCM LA BOISSE/CUSSET I et II (souterraines), sur **Décines**, Meyzieu, Vaulx en Velin et Villeurbanne.

- SERVICES RESPONSABLES :

➤ **Services administratifs**

Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement
Division du contrôle de l'électricité
44 avenue Marcel Berthelot
38040 GRENOBLE CEDEX 02

Tél. 04.76.69.34.60

➤ **Services techniques (pour les permis de construire) EDF Energie Rhône-Auvergne Groupe d'Exploitation Transports Lyonnais 757 rue du Pré Mayeux 01120 La Boisse**

Tél. 04.72.01.25.25

NOTA : Le tracé des télécommandes n'étant pas précis, EDF demande à être consulté pour tous travaux effectués dans la voie concernée par le passage d'une télécommande afin d'en donner l'emplacement exact.

C.5.1.1 Informations complémentaires

Décines-Charpieu

NOTICE DE PRESENTATION DES ZONES DE PRESOMPTION DE PRESCRIPTIONS ARCHEOLOGIQUES

L'article L.522-5 du Code du patrimoine prévoit que dans le cadre de l'établissement de la Carte archéologique, l'Etat peut définir des zones où les projets d'aménagement affectant le sous-sol sont présumés faire l'objet de prescriptions archéologiques préalablement à leur réalisation.

A ce titre ont été définies sur la commune de Décines-Charpieu deux zones dont les délimitations s'appuient sur les vestiges archéologiques connus de la commune, et sur le potentiel de l'urbanisation.

Les zones ainsi délimitées sont les suivantes :

Zone 1- Sur le moulin d'amont

Présence de tuiles romaines découvertes en prospection de surface, elles témoignent de la présence probable d'un habitat antique.

Zone 2 : Chassignolles

Ce secteur est situé en bordure de sites fouillés à l'occasion de la construction du grand stade de l'OL. Il s'agit d'une occupation médiévale couvrant une période allant du Xe siècle au XIVe siècle qui se matérialise notamment par la présence de près de 300 fosses-silos ainsi que de plusieurs bâtiments à fond excavé. Un peu plus à l'est, en bordure nord de la rue Marceau, une occupation antique a été découverte. Il s'agit d'un habitat et d'un vaste ensemble cultuel présents durant une période allant du Ier siècle av. J-C. au Ve siècle de notre ère. Plus au nord une fouille réalisée sur plus de 7 hectares a livré des vestiges de multiples périodes : Néolithique, âge du Bronze, âge du Fer et Antiquité.

Annexe à l'arrêté N° DRAC_SRA_2016_11_29_013 du 8 décembre 2016